



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT

P. 2, 3 ET 4

LA FAMILLE DE MONT-TREMBLANT S'AGRANDIT

P. 5

MATIÈRES RÉSIDUELLES ET LE TEMPS DES FÊTES

P. 9

STAGE POUR ÉTUDIANTS À CHÂTEL

P. 10

L'Info Mont-Tremblant

EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER

RECYCLÉ!



Ville de
MONT-TREMBLANT

La période des Fêtes nous offre une occasion unique de se rapprocher des personnes avec qui nous partageons des valeurs et des amitiés. Je souhaite, à vous ainsi qu'à votre famille, que vous profitiez de ces doux moments.

***Mes meilleurs vœux pour cette période des Fêtes
et Bonne Année 2016!***

The Holiday Season provides us with a unique opportunity to be closer to the people with whom we share friendship and values. I hope that you, and your family, can take full advantage of these special moments.

Very best wishes of the Season, and Happy New Year 2016!

Luc Brisebois, Maire/Mayor

ACTIVITÉS DE NOËL

Hôtel de ville - 1145, rue de Saint-Jovite

MARCHÉ DES FÊTES

Samedi 12 décembre 2015
de 10 h à 17 h

Une trentaine de producteurs vous proposent une grande variété de délices.

EXPO-VENTE DE MÉTIERS D'ART

Vendredi 11 décembre et samedi 12 décembre 2015
de 10 h à 17 h

Pour des cadeaux qui sortent de l'ordinaire.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT POUR L'ANNÉE 2015

Chers concitoyens

Chers concitoyennes,

En vertu des dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité quatre semaines avant l'adoption du budget.

C'est pourquoi, je vous présente dans le cadre de l'exercice des compétences des conseils d'agglomération et municipal, les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2014, les rapports des vérificateurs sur ces états financiers, le programme triennal d'immobilisations réalisées en 2014, les indications préliminaires sur les résultats anticipés de l'exercice 2015 et certains projets réalisés cette année ainsi que les orientations générales du budget de l'année 2016.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, j'inclus dans le présent rapport les rémunérations et les allocations de dépenses des membres du conseil d'agglomération et de la ville pour l'année 2015 :

Salaire et allocation de dépenses du maire

Agglomération	Ville
37 088 \$	42 688 \$

Salaire et allocation de dépenses de chacun des membres des conseils

Agglomération	Ville
12 525 \$	14 416 \$

Le maire ou le représentant de la Ville reçoit une rémunération par séance de 252 \$ du Conseil des maires de la MRC des Laurentides. De plus, le maire reçoit une rémunération annuelle de 3 000 \$ en tant que membre du comité exécutif de la MRC des Laurentides.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Les vérificateurs, dans leur rapport déposé avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, confirment que ces derniers reflètent fidèlement la situation financière de notre Ville.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2016

Nous sommes présentement en pleine période de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2016. Il est difficile à ce stade-ci de fournir beaucoup de précisions. Vous comprendrez que les discussions et les décisions sont à venir avec les membres du conseil. Tous les services de la Ville ont été instruits de présenter des prévisions budgétaires à croissance zéro. Nous chercherons, pour le budget 2016, à obtenir un budget similaire à celui de 2015, en tenant compte évidemment de la croissance de la Ville au chapitre de la construction résidentielle, commerciale et industrielle. Nous poursuivrons également nos efforts pour réaliser les activités prévues au Plan d'affaires intégré.

Lors de l'adoption du budget, je serai en mesure de vous donner des précisions sur les principaux projets que la Ville réalisera en 2016.



LISTE DES CONTRATS

Avec le présent rapport, je dépose la liste de tous les contrats du conseil d'agglomération et du conseil municipal comportant une dépense de plus de 25 000 \$ au cours de l'exercice 2015 et la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours du même exercice avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

ADOPTION DES BUDGETS

Le budget de l'année 2016 et le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 seront adoptés lors des séances extraordinaires des conseils d'agglomération et municipal le lundi **14 décembre 2015 à 19 h**.

Tous les détails concernant ces budgets seront mis à la disposition du public.

Luc Brisebois, maire

Le 9 novembre 2015

Info Mont-Tremblant est un bulletin d'information, publié par la Ville de Mont-Tremblant, grâce à la collaboration des directrices et des directeurs des services municipaux. Il est distribué gratuitement aux citoyennes et aux citoyens de Mont-Tremblant et disponible sur la page d'accueil du site Internet au villede-mont-tremblant.qc.ca.

Directrice communications et relations publiques

France Léonard

Rédaction des textes français et coordination

Catherine Fortin, adjointe communications et relations publiques

Révision linguistique

Suzie Pellerin

Traduction

Anne Johnston Communication

Conception et réalisation graphique

Imprimerie l'Artographe

Photos

Ville de Mont-Tremblant

Impression

Imprimerie l'Artographe

Distribution

Postes Canada

Renseignements

Adjointe communications et relations publiques

Ville de Mont-Tremblant

1145, rue de Saint-Jovite

Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Téléphone : 819-681-6405

Télécopieur : 819-425-2528

Site Internet :

www.villedemont-tremblant.qc.ca

Adresse courriel :

info@villede-mont-tremblant.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Tirage : 5 600 copies

Toute reproduction totale ou partielle des textes et photographies contenus dans ce journal est interdite sans l'autorisation écrite de la Ville de Mont-Tremblant. Imprimé au Canada



Nous sommes fiers d'utiliser du papier Rolland Opaque30, contenant 30 % de fibres postconsommation, fabriqué au Québec, par Cascades à partir d'énergie biogaz et certifié FSC Sources Mixtes et ÉcoLogo. Un choix écologiquement responsable pour l'impression du journal des citoyens *l'Info Mont-Tremblant*. En utilisant ce papier, les sauvegardes écologiques par tonne par rapport à son équivalent vierge sont de 9 arbres, de 34 493 litres d'eau, de 2 499 kg d'émissions atmosphériques et de 801 kg de déchets solides.

We are proud to use Rolland Opaque30 paper, which contains 30 per cent post-consumer fibre, and is made in Quebec by Cascades using biogas energy and certified FSC Mixed Sources and EcoLogo. This is an environmentally responsible choice for printing residents' newsletter *Info Mont-Tremblant*. The use of this paper creates environmental savings per tonne, compared with use of its virgin paper equivalent, of 9 trees, 34,493 litres of water, 2,499 kg of atmospheric emissions and 801 kg of solid waste.

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

États financiers de l'exercice 2014

RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

Revenus	
Fonctionnement	16 896 131 \$
Investissement	65 418 \$
	<u>16 961 549 \$</u>

Charges	<u>15 268 152 \$</u>
---------	----------------------

Excédent (déficit) de l'exercice	<u>1 693 397 \$</u>
----------------------------------	---------------------

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ**

Excédent (déficit) de l'exercice	1 693 397 \$
Moins : revenus d'investissement	<u>(65 418) \$</u>

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	<u>1 627 979 \$</u>
---	---------------------

Conciliation à des fins fiscales

- Produit de cession sur immobilisations	1 885 \$
- Réduction de valeur sur placements à long terme	73 494 \$
- Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$
- Remboursement de la dette à long terme	(1 072 156) \$
- Affectations	<u>523 606 \$</u>

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<u>1 154 808 \$</u>
---	---------------------

**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ**

Revenus d'investissement	65 418 \$
--------------------------	-----------

Conciliation à des fins fiscales

- Acquisition d'immobilisations	(940 579) \$
- Acquisition de placements à long terme	- \$
- Financement à long terme des activités d'investissement	- \$
- Affectations	<u>809 532 \$</u>

Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	<u>(65 629) \$</u>
--	--------------------

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
RÉALISÉES EN 2014**

Au cours de l'année 2014, la Ville de Mont-Tremblant a réalisé des projets d'immobilisations pour une somme totale de 940 579 \$, notamment :

- Acquisition d'un terrain en prévision de l'agrandissement de la caserne n° 2, située au 1250, chemin du Village
- Acquisition de dix cylindres à air respirable et de deux appareils respiratoires

- Acquisition d'abribus et de monnayeurs pour le transport en commun
- Travaux sur le chemin du Lac-Tremblant-Nord
- Signalisation des sentiers récréatifs
- Aménagement d'un carrefour giratoire
- Acquisition d'un camion 6 roues pour le Service des travaux publics et de véhicules de police
- Supports à vélos, abreuvoirs et remplacement de mobilier urbain dans les parcs
- Installation de feux et de minuteurs pour traverses de piétons aux feux de circulation

**INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS ANTICIPÉS
DE L'EXERCICE 2015**

Nous anticipons un surplus pour l'année 2015 provenant, entre autres, de recettes supplémentaires attribuables aux nouvelles constructions.

Nous avons réalisé plusieurs projets en 2015, notamment :

- Projet pilote d'un minibus pour assurer le service entre la Samaritaine et le centre-ville, les mardis après-midi
- Réfection d'un tronçon de la rue de Saint-Jovite entre le pont de la rivière du Diable et de la rue Demontigny
- Remplacement des déshumidificateurs à l'aréna
- Acquisition d'un camion 6 roues pour le Service des travaux publics et d'une vannette pour le Service de la culture et des loisirs
- Plantation d'arbres matures et aménagements de traverses de piétons en pavé uni sur la rue de Saint-Jovite
- Mise à niveau de la signalisation de limites de vitesse pour l'ensemble du territoire
- Mise à niveau de la signalisation directionnelle vers les lacs
- Rajout de cases de stationnement au pôle Le Village (15 cases)
- Mise en place de structures d'accueil et directionnelles pour les sentiers récréatifs
- Mise en place de la signalisation directionnelle vers le pôle Le Village
- Acquisition de six véhicules de police
- Achat de vêtements de protection incendie
- Aménagement paysager du carrefour giratoire de la route 117 et de la rue Vaillancourt
- Organisation d'un camp de vacances « Apprentis policiers » - parrainage de jeunes
- Production et lancement d'une vidéo par le Service de police visant à sensibiliser les cyclistes, piétons et automobilistes dont le thème est : *Choisir Mont-Tremblant, c'est choisir la sécurité!*
- Organisation de l'activité *Un café avec un policier*
- Présentation de l'exposition *Peintres de plein air d'hier et d'aujourd'hui* (1 000 visiteurs) dans le cadre du centenaire de Lac-Tremblant-Nord
- Activités soulignant le 10^e anniversaire de la bibliothèque Samuel-Ouimet

CONSEIL MUNICIPAL

États financiers de l'exercice 2014

RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

Revenus	
Fonctionnement	20 940 486 \$
Investissement	1 642 579 \$
	<u>22 583 065 \$</u>

Charges	<u>15 633 333 \$</u>
---------	----------------------

Excédent (déficit) de l'exercice	<u>6 949 732 \$</u>
----------------------------------	---------------------

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ**

Excédent (déficit) de l'exercice	6 949 732 \$
Moins : revenus d'investissement	<u>(1 642 579) \$</u>

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	<u>5 307 153 \$</u>
---	---------------------

Conciliation à des fins fiscales

- Produit de cession sur immobilisations	19 939 \$
- Propriétés destinées à la revente	23 981 \$
- Réduction de valeur sur placements à long terme	74 453 \$
- Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$
- Remboursement de la dette à long terme	(737 936) \$
- Affectations	<u>(403 886) \$</u>

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<u>4 283 704 \$</u>
---	---------------------

**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ**

Revenus d'investissement	1 642 579 \$
--------------------------	--------------

Conciliation à des fins fiscales

- Acquisition d'immobilisations	(11 799 016) \$
- Propriétés destinées à la revente	(23 981) \$
- Acquisition de placements à long terme	- \$
- Financement à long terme des activités d'investissement	- \$
- Affectations	<u>3 412 015 \$</u>

Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	<u>(6 768 403) \$</u>
--	-----------------------

CONSEIL MUNICIPAL**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
RÉALISÉES EN 2014**

Au cours de l'année 2014, la Ville de Mont-Tremblant a comptabilisé dans ses livres pour un montant de 1 595 691 \$ d'infrastructures réalisées par des promoteurs et a réalisé des projets d'immobilisations pour une somme totale de 10 203 325 \$, notamment :



CABINET DU MAIRE

- Début de la construction du Complexe aquatique Mont-Tremblant
- 2,3 millions de dollars pour la réfection et le pavage de rues
- Négociation, acquisition et démolition de propriétés pour le projet de l'Espace public
- Acquisition d'un terrain en vue de la construction du futur Centre collégial de Mont-Tremblant
- Asphaltage de 12 kilomètres sur le parc linéaire *Le P'tit Train du Nord* entre la montée Kavanagh et le chemin Plouffe

AUTRES PROJETS RÉALISÉS EN 2014

- Production et lancement de la 3^e édition du Guide du citoyen
- Première pelletée de terre du Complexe aquatique Mont-Tremblant
- Hommage aux athlètes de la grande région de Mont-Tremblant qui ont participé aux Jeux olympiques de Sochi 2014
- Présentation de neuf expositions d'artistes et d'artisans professionnels à la salle Alphonse-Desjardins
- Troisième saison de Première Scène Mont-Tremblant
- Organisation du concours de découverte de talents en arts de la scène Mon Tremplin Mont-Tremblant (pour les 12 à 21 ans)
- 9^e édition de la journée LE GRAND NETTOYAGE
- Gratuité de l'accès au parc national du Mont-Tremblant pour les résidents ayant leur carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant*
- Soutien technique à plus de 130 événements culturels, sportifs, caritatifs et communautaires
- Installation de cinq supports à vélo et de quatre abribus
- Mise à jour de la carte routière de la Ville
- Programme *Week-end vente-débaras*

INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS ANTICIPÉS DE L'EXERCICE 2015

Nous anticipons un surplus pour l'année 2015 provenant, entre autres, de recettes supplémentaires attribuables aux nouvelles constructions et aux droits de mutation. Nous avons réalisé plusieurs projets en 2015, notamment :

Administration

- Création de Développement économique Mont-Tremblant (DEM) [remplace le Comité d'actions stratégiques (CAS)] et mise en place de six chantiers
- Hommage au maire, M. Luc Brisebois, pour ses 20 ans en politique municipale
- Renouvellement de l'entente de ski gratuit entre Châtel et Station Mont Tremblant
- Mise sur pied d'un comité consultatif pour le Complexe aquatique Mont-Tremblant
- Aide au transfert de la Maison de la Famille du Nord, du Club des Bons Vivants et de la TVCL

Communications et relations publiques

- Inauguration et journées portes ouvertes du Complexe aquatique Mont-Tremblant (plus de 1 400 visiteurs)
- Adoption de la *Politique d'accueil des nouveaux résidents*
- Remise d'une trousse d'accueil aux nouveaux résidents et organisation d'une rencontre amicale avec ces derniers, les élus et l'équipe de direction
- Organisation d'une cérémonie pour la remise de la *Médaille de pompiers pour services distingués* à cinq pompiers
- Campagne de promotion pour le Complexe aquatique Mont-Tremblant

Culture

- Présentation de 10 expositions d'artistes et d'artisans professionnels à la salle Alphonse-Desjardins
- Quatrième saison de spectacles professionnels présentés à l'église du Village par Première Scène Mont-Tremblant
- Renouvellement de l'entente de développement culturel entre la Ville de Mont-Tremblant et le ministère de la Culture et des Communications
- Production du guide pédagogique sur l'histoire de Mont-Tremblant *Les voies de notre histoire*

Environnement

- 10^e édition de la journée LE GRAND NETTOYAGE
- Organisation de la *Journée d'essais de voitures hybrides et électriques* par le comité organisateur d'événements en environnement (COE)
- Offre aux citoyens des dispositifs économiseurs d'eau potable subventionnés par Hydro-Québec

Loisirs

- Gratuité de l'accès au parc national du Mont-Tremblant pour les résidents ayant leur carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant*
- Participation de 400 enfants au camp de jour dont le tiers des enfants était inscrit aux camps spéciaux
- Organisation de la Fête nationale du Québec et du Noël magique
- Soutien technique à plus de 130 événements culturels, sportifs, caritatifs et communautaires
- Intégration de l'Option-Hockey de la polyvalente Curé-Mercure aux activités de l'aréna et au Complexe aquatique Mont-Tremblant

Travaux publics

- Poursuite et fin de la construction du Complexe aquatique Mont-Tremblant (CAMT)
- Prolongement du trottoir au pont des Chutes sur le chemin du Village

- Vidange des étangs aérés des pôles Le Village et Centre de villégiature Tremblant
- Pavage de rues : croissants Gérard-Côté et du Roselin, chemins du Bouton-d'Or, des Castors, du Lac-Duhamel, du Tour-du-Lac, de l'Horizon et des Ancêtres, rues Viau, de l'Estacade, du Sommet, Faubourg, Savane, etc.
- Démolition du bâtiment, situé au 901, rue de Saint-Jovite en préparation à l'aménagement de l'Espace public
- Acquisition du terrain du parc Halte du Quai et de quais permettant l'amarrage de dix bateaux au lac Tremblant
- Mise sur pied d'un comité consultatif sur la navigation et l'amarrage au lac Tremblant
- Plantation d'arbres dans le cadre du programme *un enfant, un arbre*

Urbanisme

- Acquisition et vente de terrains pour la réalisation de l'Espace public
- Planification détaillée du projet de l'Espace public
- Amélioration de la signalisation du circuit d'hébertisme et d'interprétation environnementale au pôle Le Village
- Planification du projet de parc au lac Aqueduc
- Municipalisation des chemins des Ancêtres et de l'Horizon
- Étude d'accessibilité au Domaine Saint-Bernard

CONCLUSION

Une autre année passionnante qui révèle encore une fois le dynamisme de notre Ville. Je remercie les membres du Conseil, les gestionnaires et les employés pour le travail qu'ils abattent, ainsi que pour leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation. Soyez assurés que nous continuerons à offrir un milieu de vie de qualité et prospère pour nos citoyens, à protéger notre environnement et à assurer le suivi de nos règlements, de nos plans directeurs et de nos politiques. Je remercie les résidents de Mont-Tremblant pour leur implication citoyenne lors d'événements se déroulant sur le territoire. Vous nous faites honneur avec votre accueil chaleureux et authentique.

Je profite également de l'occasion pour souligner l'excellent travail des bénévoles qui siègent au sein des divers comités et commissions de la Ville ce qui apporte une valeur ajoutée dans la vie de la communauté.

Luc Brisebois, maire

VIE MUNICIPALE

LA FAMILLE DE MONT-TREMBLANT S'AGRANDIT



Dans le cadre de sa nouvelle *Politique d'accueil des nouveaux résidents*, adoptée en mars 2015, les membres du conseil municipal et l'équipe de direction ont accueilli plus de 30 nouveaux citoyens le 1^{er} octobre dernier à l'hôtel de ville.

« Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui. Comme vous le constatez, Mont-Tremblant est une formidable terre d'accueil. Autant les jeunes, les familles, les aînés, les sportifs que les contemplatifs pourront s'y plaire », a mentionné le maire Luc Brisebois lors de cette rencontre.

Il a poursuivi en soulignant qu'« aujourd'hui, c'est la première édition de cette rencontre amicale et nous

voulons que cela devienne une tradition chez nous. Car c'est un moment privilégié pour nous de vous connaître et un moyen pour vous d'en apprendre davantage sur tous les aspects de la vie municipale de Mont-Tremblant ».

La prochaine rencontre amicale pour les nouveaux résidents aura lieu en 2016, la date reste à confirmer.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service communications et relations publiques
ville demont-tremblant.qc.ca
819-681-6405

FINANCES

NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les rôles d'évaluation entrés en vigueur depuis le milieu des années 2000 se sont traduits, dans le cas de certaines résidences, par une hausse de leur valeur imposable parfois beaucoup plus importante que la moyenne, d'où des augmentations élevées de taxes. Or, certaines de ces résidences sont occupées depuis longtemps par des personnes retraitées dont les revenus sont fixes et modestes, de sorte qu'il leur est difficile d'absorber des hausses de taxes importantes.

Ce nouveau programme gouvernemental d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales sera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016.

Ce programme vise les personnes de 65 ans et plus ayant un revenu familial de 50 000 \$ ou moins et qui possèdent leur résidence depuis au moins 15 ans et y occupent l'unité d'évaluation comme lieu de résidence principale.

Il faut que l'augmentation de la valeur de l'unité d'évaluation découlant de l'entrée en vigueur d'un

nouveau rôle excède d'au moins 7,5 % l'augmentation moyenne des immeubles d'un logement de la municipalité.

L'aide sera versée par Revenu Québec.

Pour bénéficier de la subvention pour une année donnée, une personne devra en faire la demande au moyen de sa déclaration de revenus.

Le rôle de la municipalité sera d'identifier et d'informer les propriétaires d'immeubles ciblés du montant de subvention pour un rôle d'évaluation donné auquel ils pourraient avoir droit si l'augmentation de la valeur de leur immeuble est supérieure à 7,5 % de la moyenne d'augmentation de la valeur des immeubles de même catégorie.

Pour plus d'informations sur ce programme relevant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, consultez leur site Internet au mamrot.gouv.qc.ca ou contactez la direction régionale des Laurentides du Ministère au 450-569-7646.

Ton amour et ta nourriture me TUENT!

J'ai causé **87 accidents routiers** en 2014, à Mont-Tremblant, pour me rendre à vos mangeoires.



La Ville de Mont-Tremblant vous demande de cesser le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.

La concentration des cerfs en milieu urbain a un impact significatif sur la sécurité routière. Le fait qu'ils se déplacent sur le territoire à la recherche des mangeoires augmente considérablement le nombre d'accidents routiers. La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a déclaré que les accidents impliquant des chevreuils sont en importante progression depuis 2010. À Mont-Tremblant seulement, on compte **37 accidents** impliquant un chevreuil en 2010, **70** en 2011, **68** en 2012, **71** en 2013 et **87** en 2014.

MERCI AUX 155 GÉNÉREUX DONNEURS!



Le maire Luc Brisebois et le donneur Dany Stewart accompagnés d'une partie de l'équipe de bénévoles. De gauche à droite, Diane Gagnon, Éléonore Rousseau, Louise Émond, Micheline Bertrand, Alyette Crevier, Isabelle Raymond, Lise Constantineau, Marie R. Brisebois et Lauraine Janson.

« Je suis très heureux du nombre de citoyens qui se sont déplacés pour faire un don de sang. Nous avons atteint notre objectif de 155 donneurs. La population a répondu en grand nombre pour venir poser ce geste de solidarité et sachez que vos dons font toute la différence », a témoigné le maire Luc Brisebois.



POLICE

VERROUILLEZ LA TENTATION



S.V.P. AIDEZ LES POLICIERS
À MIEUX VOUS PROTÉGER,

**VERROUILLEZ LA TENTATION
AUX VOLEURS!**

Depuis quelques années, certains malfaiteurs ciblent le temps des fêtes pour dérober des objets de valeur dans les véhicules stationnés. Ce sont plus particulièrement les portières déverrouillées et les objets de valeur visibles qui attirent les voleurs.

PRUDENCE

Les policiers peuvent donner un constat d'infraction au conducteur d'un véhicule stationné sur un chemin public ou dans un stationnement ouvert au public si une portière est déverrouillée ou si les clés sont dans le contact.

PROCUREZ-VOUS VOTRE BOULE DE NOËL

Un sapin de Noël trônera au Service de police de Mont-Tremblant jusqu'à la mi-décembre. Celui-ci est garni de boules de Noël qui représentent des enfants du territoire dans le besoin.

Les citoyens sont donc invités à s'en procurer une, ainsi, ils redonneront un sourire à l'enfant identifié sur la boule de Noël par l'achat d'un cadeau.

Sur la boule de Noël est inscrit le prénom, l'âge de l'enfant, ainsi que trois choix de cadeau que l'enfant souhaite recevoir. Le cadeau est d'une valeur d'environ 30 \$. Une fois l'achat effectué, le citoyen doit l'emballer et le retourner au poste de police, situé au 380, rue Simon, au plus tard le 15 décembre.



C'est durant la semaine du 20 décembre qu'une escouade bien spéciale formée de policiers sera déployée sur le territoire et procèdera à la distribution des cadeaux.

Ce programme est une initiative des policiers de Mont-Tremblant en collaboration avec certains organismes communautaires du territoire et permettra de venir en aide à des familles ainsi que de mettre un sourire sur le visage d'un enfant.

Pour tous renseignements sur ce programme, veuillez communiquer avec l'agent Éric Cadotte au 819-425-2723, poste 2237 ou l'agent Christine Dupras au 819-425-2723, poste 4003.

LE CHOIX EST ÉVIDENT!

Le temps des fêtes est l'occasion de se retrouver en famille, mais également de festoyer entre collègues et amis. Prévoir son retour à la maison avant de partir faire la fête reste la meilleure solution pour éviter le pire. Conducteur désigné, Opération Nez rouge, taxi ou dormir sur place sont parmi les stratégies gagnantes pour un retour en toute sécurité et pour la sécurité de tous les usagers de la route.

Les policiers de Mont-Tremblant procèdent annuellement entre 115 et 130 arrestations pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.

À cause du coût,
vous hésitez à prendre un taxi?

Retour en TAXI : de 20 \$ à 50 \$

Risque de conduire sa voiture en état d'ébriété implique...

- Suspension du permis 90 jours
- Séquestre du véhicule pour 30 jours
- Si l'alcoolémie est supérieure à 160 mg d'alcool par 100 ml de sang ou si vous refusez d'obéir à un ordre d'un agent de la police
- Procs
- Coût judiciaire
- Amende minimale de 1 000 \$
- Interdiction de conduire pour 1 an
- Évaluation du risque de récidive
- Programme Alcoolémie
- Art 320.01
- Entre 25% et 90% pour quitter le poste de police en taxi

Retour en AUTO-PATROUILLE : 4 000 \$



Taxi Local : 819-800-0294 • Taxi Saint-Jovite : 819-425-7242
Taxi Express : 819-425-9239

Le choix est évident!

**Ton amour et ta nourriture
me TUENT!**



Ta nourriture n'est pas adaptée
à mon système digestif.

**La Ville de Mont-Tremblant vous demande
de cesser le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.**

Selon la saison, le cerf s'adapte à une diète particulière. L'hiver, leur flore intestinale est conçue pour digérer des aliments pauvres en protéines composés principalement de ramilles (bouts de branches). Ainsi, donner des carottes, des pommes, des restants de table ou du maïs aux chevreuils durant l'hiver est incompatible avec leur système de digestion. À long terme, cela peut leur causer des maladies et entraîner leur mort. Durant l'été, leur flore intestinale change et s'adapte à une nourriture plus riche, comme la végétation verte et les jeunes pousses forestières.

TEMPS DES FÊTES : PARTY SANS DÉRAPER

Le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant met tout en œuvre pour que les citoyens puissent circuler en toute sécurité sur les routes du territoire. En plus des points de contrôles routiers qui sont érigés sporadiquement tout au cours de l'année, les policiers participent également à la tournée *Party sans déraper* d'Opération Nez rouge et d'Éduc'alcool en collaboration avec la Maison des jeunes de Mont-Tremblant.

Cette tournée vise à sensibiliser les jeunes à l'importance d'adopter un comportement responsable en matière de consommation d'alcool et de conduite avec les facultés affaiblies. Épreuves d'agilité avec les lunettes Fatal Vision, simulations d'arrestation, conseils et jeux-questionnaires sont donnés aux jeunes.

TRAVAUX PUBLICS

PROGRAMME *UN ENFANT, UN ARBRE*

De gauche à droite : Luc Brisebois, maire, Pascal De Bellefeuille, conseiller municipal, Marjorie Cloutier et Richard Nadeau avec leur fils Raphaël, Stéphanie Jetté avec ses jumeaux Alex et Audrey Forget, Eva Gagnon et sa maman Hélène Villemaire, Roxanne Lacasse, conseillère municipale, Emma Babington et sa maman Valérie Taché, Florence Despars et sa maman Marianne Despars, Jean-Benoît Crosnier, responsable des parcs et immeubles au Service des travaux publics, Lily Lebel et sa maman Julie Loiselle, et Stéphanie Pelletier.

Le jeudi 17 septembre 2015, 16 arbres ont été distribués dans le cadre du programme *un enfant, un arbre*.

Depuis la création du programme en 2009, 67 arbres ont été plantés sur le territoire, dont 50 sur la propriété des familles et 17 au parc Le Jardin des Naissances situé sur la rue des Marguerites.

Le programme *un enfant, un arbre* s'adresse aux citoyens de Mont-Tremblant qui sont parents biologiques ou adoptifs depuis le 1^{er} janvier 2009. Ces derniers peuvent s'inscrire en tout temps en se procurant le formulaire d'inscription à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite, au Service des travaux publics situé au 60, chemin de Brébeuf ou au ville-demont-tremblant.qc.ca sous la rubrique *Citoyens*.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service des travaux publics
819-425-8614, poste 2610

**Ton amour et ta nourriture
me TUENT!**

Si tu n'arrives pas à l'heure pour me nourrir,
je mange tes arbustes et tes plantes!

La Ville de Mont-Tremblant vous demande
de cesser le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.

Comme les chevreuils s'habituent aux mangeoires et s'y rendent en grand nombre, la quantité de nourriture peut devenir rapidement insuffisante. Ce qui les amènera à manger ce qu'ils trouvent autour des mangeoires et des résidences voisines, comme des plantes et des arbustes ornementaux.

ENVIRONNEMENT

**RAPPEL : PORTEZ UNE
ATTENTION AUX BACS**

Mettez vos bacs en bordure du chemin la veille de la collecte, placez-les de façon à ce que l'ouverture du couvercle soit dirigée vers le chemin et assurez-vous de laisser un espace de 60 cm entre chaque bac. Après la collecte, remplacez-les rapidement à un endroit discret sur votre propriété. N'oubliez pas de déneiger et de déglacer le dessus et le côté de vos bacs de façon à les rendre facilement accessibles et visibles. Si vous prévoyez vous absenter, demandez à un ami ou à un voisin de s'en occuper pour vous.

Pour plus de renseignements sur la gestion des matières résiduelles sur notre territoire, consultez le ville-demont-tremblant.qc.ca sous Services municipaux / Environnement / Matières résiduelles ou le traindeviedurable.com [...].

**TRAVAUX
D'EMBELLISSEMENT :
RUE DE SAINT-JOVITE**

Des travaux de réfection ont été effectués sur la partie nord de la rue de Saint-Jovite, située entre le pont de la Rivière-du-Diable et la rue Demontigny. Les travaux visaient à embellir et à rendre plus « vert » ce tronçon. Des lampadaires décoratifs ont été installés et des aménagements paysagers composés de vivaces, d'arbustes et d'arbres ont émergé. De plus, les allées d'accès vers les commerces sont mieux définies. C'est l'entreprise Uniroc Construction inc. qui a décroché le contrat au montant de 647 877 \$, taxes en sus.

**AVIS À LA
POPULATION****OPÉRATIONS
DE DÉNEIGEMENT**

Pour faciliter les opérations de déneigement sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant, les citoyens sont invités à observer quelques consignes importantes.

**ATTENTION À LA NEIGE POUSSÉE DANS
LA RUE OU SUR LA PLACE PUBLIQUE**

La Ville de Mont-Tremblant désire rappeler qu'en vertu du règlement (2011)-125 concernant les nuisances, il est interdit de pousser la neige provenant des entrées privées sur la voie publique, trottoir, terre-plein, rue ou toute place publique. Celle-ci peut nuire à la circulation et compromettre la sécurité des automobilistes et des piétons. De plus, elle retarde les opérations de déneigement effectuées par la Ville et augmente inutilement le coût.

Lorsque vous engagez un entrepreneur en déneigement, assurez-vous qu'il respecte le règlement municipal. N'oubliez pas qu'il travaille sous votre responsabilité. En respectant les consignes précédentes, vous éviterez de recevoir les amendes prévues au règlement.

**ATTENTION À L'EMPLACEMENT DE VOS
BACS À DÉCHETS ET À RECYCLAGE**

Nous demandons aux citoyens de ne rien laisser sur le passage des équipes de déneigement. Par exemple, vos bacs à déchets et à recyclage doivent être placés à l'extérieur des voies de circulation et des trottoirs.



SÉCURITÉ INCENDIE

QUOI FAIRE EN CAS D'INCENDIE?

L'IMPORTANCE D'AVOIR SON PLAN D'ÉVACUATION

En cas d'incendie, une fois que l'avertisseur de fumée est déclenché, vous avez peu de temps pour évacuer. Alors, faire son plan d'évacuation et l'exercer peut vous sauver la vie et celle de vos proches!

VÉRIFIER SON AVERTISSEUR DE FUMÉE

Il faut régulièrement vérifier le fonctionnement de son avertisseur de fumée et remplacer périodiquement sa pile. Certains avertisseurs de fumée émettent un signal sonore intermittent qui indique que la pile est faible. Lors d'un déménagement, il faut aussi vérifier tous les avertisseurs de la maison. Il est recommandé de changer les piles tous les six mois.

Petit truc : vous pouvez associer le changement d'heure au remplacement de la pile de votre avertisseur de fumée.

LA RÈGLE D'OR

NE RETOURNEZ JAMAIS dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes. Rappelez-vous que seuls les pompiers ont l'équipement de protection nécessaire pour sauver une personne ou un animal coincé à l'intérieur d'une maison en flammes.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

securitepublique.gouv.qc.ca
villedemont-tremblant.qc.ca

QUELQUES CONSEILS LORSQU'UN INCENDIE SE DÉCLARE...

DANS UNE MAISON	DANS UN IMMEUBLE À LOGEMENTS
Restez calme et prévenez sans délai les autres occupants.	Déclenchez l'alarme-incendie.
Faites sortir tout le monde au plus vite. S'il fait froid, ne perdez pas de temps à habiller les enfants, enroulez-les dans une couverture.	Sortez de l'immeuble par l'escalier, ne prenez pas l'ascenseur.
Refermez toutes les portes derrière vous pour ralentir la progression de l'incendie.	
	Laissez fermées toutes les portes de sortie et de cages d'escaliers.
Rendez-vous en lieu sûr et contactez le 9-1-1.	
Avant d'ouvrir une porte, vérifiez si elle est chaude. Cela peut signifier que le feu est de l'autre côté.	
Si la porte n'est pas chaude, sortez rapidement.	Si la porte n'est pas chaude, quittez les lieux par l'issue la plus proche.
Si elle est chaude, ne l'ouvrez pas et dirigez-vous vers une autre issue.	
Si une fenêtre est trop haute pour servir d'issue, ouvrez-la et criez pour appeler à l'aide.	S'il n'y a pas d'autre issue, ou si toutes les portes sont chaudes, restez dans votre logement et composez le 9-1-1.
La fumée et la chaleur ont tendance à monter, alors que l'air frais reste au ras du sol. Demeurez donc le plus près possible du sol et rampez jusqu'à un lieu sûr.	
Si vos vêtements prennent feu, arrêtez-vous et roulez-vous par terre pour éteindre les flammes, en protégeant votre figure avec vos mains.	
	Laissez votre logement temporairement déverrouillé pour faciliter le travail des pompiers.

Ton amour et ta nourriture me TUENT!



Je développe des maladies et je contamine mes pairs avec des tiques.

La Ville de Mont-Tremblant vous demande de cesser le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.

La nourriture artificielle peut causer plusieurs problèmes de santé chez le chevreuil tels que la diarrhée, l'inflammation du système digestif et des gencives. De plus, le risque de contagion de la tique entre le cerf et ses pairs est plus grand. Les objets contaminés, comme les mangeoires où les chevreuils s'alimentent, peuvent aussi favoriser la transmission des maladies. Une autre raison de cesser le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie pour ne pas créer d'occasion où ils fraternisent facilement.

PRUDENCE AVEC LES CENDRES CHAUDES



Le Service de sécurité incendie de la Ville de Mont-Tremblant souhaite sensibiliser les citoyens à prendre certaines précautions lorsqu'ils disposent de leurs cendres.

CONSEILS PRATIQUES

- Déposer les cendres chaudes dans un contenant incombustible à fond surélevé muni d'un couvercle;
- Remiser le contenant à l'extérieur de la résidence sur un plancher non combustible et dans un endroit éloigné d'au moins deux mètres (six pieds) de tous matériaux combustibles, car les étincelles ou la masse de cendres chaudes peuvent facilement provoquer un incendie;
- Attendre un minimum de 72 heures avant d'en disposer.

TRANSPORT EN COMMUN PUBLIC TRANSIT

Pour voir, goûter, vivre et bouger
Mont-Tremblant en toute liberté!

CARTES JOURNALIÈRES ILLIMITÉES

DAY CARD UNLIMITED

1 jour/day 8 \$
2 jours/days 14 \$
3 jours/days 18 \$

CARTE 30 JOURS
30 DAYS CARD 50 \$

TARIF RÉDUIT
65 ans et + / étudiant
65 and + / student 30 \$

ALLER SIMPLE ONE WAY 3 \$

Monnaie exacte - Exact change
12 ans et moins GRATUIT - 12 and under FREE

CARTE 10 PASSAGES
10-TRIP TICKET 25 \$

65 ans et + / étudiant
65 and + / student 17 \$

Pour tous renseignements
819-425-8614, poste 2609
Bureau d'accueil touristique
819-425-2434 | 819-425-3300

Le transport en commun sera GRATUIT
le 26 juin et le 21 août
lors des compétitions IRONMAN 2016.
Bienvenue à bord!

ENVIRONNEMENT

PROCUREZ-VOUS VOS ÉCONOMISEURS D'EAU POTABLE!

En mars 2011, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il adoptait la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, qui vise à réduire d'au moins 20 % la consommation moyenne d'eau par personne d'ici 2017. La Ville de Mont-Tremblant offre donc à ses citoyens des dispositifs économiseurs d'eau potable subventionnés par Hydro-Québec afin de diminuer leur consommation d'eau.

Les dispositifs économiseurs d'eau potable limitent le débit à 5,7 litres d'eau par minute, c'est-à-dire jusqu'à 40 % de moins que les produits traditionnels. Résultats : Réduction de la quantité d'eau potable utilisée et de la consommation d'eau chaude, diminution de la facture d'électricité d'un foyer d'environ 50 \$ et, finalement, une pression tout aussi forte malgré un débit d'eau diminué. Deux types de trousse d'économiseurs d'eau potable sont disponibles :



Trousse 1 : Pomme de douche téléphone

Prix : 24,12 \$, incluant les taxes

Contenu : Une pomme de douche ajustable à neuf jets et trois réglages de massage, notamment un jet ultrafin et un jet puissant, muni d'un cordon de 2 m (6 pi) et d'un support pour la douche.



Trousse 2 : Pomme de douche à effet de pluie

Prix : 18,84 \$, incluant les taxes

Contenu : Une pomme de douche d'un diamètre de 12 cm (4,5 po) à pulvérisation par 39 jets, dotée d'une tête pivotante à 360°.

Ces trousse comportent également un aérateur de robinet pour la salle de bain et un pour la cuisine.

Il y a présentement 36 unités (trousse 1) et 46 unités (trousse 2) disponibles au Service de l'environnement situé au 1145, rue de Saint-Jovite. Le principe du premier arrivé, premier servi s'applique.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service de l'environnement
819-425-8614, poste 2604
environnement@villedemont-tremblant.qc.ca

MATIÈRES RÉSIDUELLES ET LE TEMPS DES FÊTES

La Ville de Mont-Tremblant souhaite vous rappeler quelques détails concernant les collectes des matières résiduelles à la veille de la période des fêtes. En plus d'ajouter une collecte supplémentaire de déchets dans la semaine du 20 décembre, les collectes seront devancées d'une journée dans les semaines du 20 et 27 décembre pour les secteurs Saint-Jovite paroisse et Saint-Jovite ville.

DÉCEMBRE

		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Légende

DÉCHETS ET MATIÈRES RECYCLABLES

DÉCHETS SEULEMENT POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Secteur Le Village : la collecte demeure le lundi pour les 21 et 28 décembre.

Secteur Saint-Jovite paroisse : la collecte sera le mercredi (au lieu du jeudi) pour les 23 et 30 décembre.

Secteur Saint-Jovite ville : la collecte sera le jeudi (au lieu du vendredi) pour les 24 et 31 décembre 2015.

Veuillez prendre note qu'il n'y a plus de collectes d'arbres de Noël. Vous êtes priés de les apporter à l'écocentre situé au 60, chemin de Brébeuf.

Si vous souhaitez vous départir d'une grande quantité de matières recyclables pendant la période des fêtes, l'écocentre sera ouvert les 29 et 30 décembre de 9 h à 16 h 30. L'horaire régulier reprendra le mardi 5 janvier 2016.

Ton amour et ta nourriture me TUENT!



Même si je suis mignon, je ne suis pas un animal domestique et je peux te transmettre la maladie de Lyme.

La Ville de Mont-Tremblant vous demande de cesser le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.

D'une génération à l'autre, les chevreuils se dénaturisent et deviennent de plus en plus familiers avec la présence humaine. À un tel point, qu'il n'est plus rare de croiser des chevreuils en plein cœur du centre-ville et de voir des personnes tendre la main pour les nourrir directement. Ce geste attendrissant entraîne toutefois des conséquences pour l'humain, car le chevreuil est un vecteur porteur de la maladie de Lyme. Donc, plus on rapproche la faune sauvage des humains, plus le risque de transmission de cette maladie augmente.

ÉCOCENTRE

60, chemin de Brébeuf

Horaire jusqu'au 10 avril 2016

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Ouvert tous les jours fériés sauf pour la période des fêtes.

L'écocentre sera donc **FERMÉ** les 24, 25, 26 et 31 décembre 2015 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2016.

L'entrée est située entre le garage municipal et la caserne de pompiers.



POLICE

JEU-QUESTIONNAIRE

INFRACTION EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT

1- Le stationnement est interdit sur un chemin public, pendant la période du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, entre 2 h et 7 h. S'il ne neige pas, il est toutefois permis de se stationner dans la rue à ces heures.

Réponse : FAUX

Le règlement s'applique même s'il ne neige pas, mais il y a une certaine tolérance aux abords des établissements licenciés sur la rue de Saint-Jovite notamment.

2- Selon le Code de la sécurité routière, il est interdit de laisser des animaux de compagnie sans surveillance dans un véhicule stationné.

Réponse : FAUX

Il est parfaitement légal de laisser un animal de compagnie dans sa voiture. Si la vie de l'animal est en danger en raison de la chaleur extrême, les policiers interviendront en vertu du Code criminel qui interdit la cruauté envers un animal.

3- Le fait de laisser un enfant de moins de 7 ans sans surveillance dans une voiture stationnée sur le chemin public ou un stationnement commercial est passible d'une amende de 60 \$.

Réponse : VRAI

Par contre, encore une fois, si l'enfant est mis en danger, on pourrait se voir accuser de négligence criminelle et les policiers aviseraient le directeur de la protection de la jeunesse.

4- Il est interdit d'immobiliser un véhicule sur la chaussée où la vitesse maximale permise est de 70 km/h ou plus.

Réponse : VRAI

On voit souvent des véhicules immobilisés aux abords du pont Beauvallon sur la montée Ryan. Il faut savoir que cette pratique est passible d'une amende de 30 \$.

5- On peut stationner un véhicule au maximum à 1 mètre de la bordure d'un trottoir.

Réponse : FAUX

On peut se voir remettre un constat d'infraction de 30 \$ si on se stationne à plus de 30 centimètres de la bordure de la chaussée.

CULTURE ET LOISIRS

STAGE POUR ÉTUDIANTS À CHÂTEL

Dans le cadre du *Programme d'échanges inter-municipalités* des associations Québec-France et France-Québec, la Ville de Mont-Tremblant et sa ville jumelle en France, Châtel, offrent un stage d'été rémunéré à deux étudiants tremblantois âgés de 18 à 29 ans.

Les étudiants tremblantois effectueront leur stage au sein d'un organisme œuvrant en tourisme ou en loisirs à Châtel, alors que les étudiants châtellans travailleront au camp de jour de Mont-Tremblant.

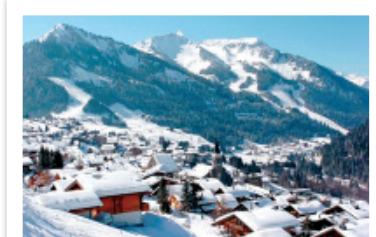
L'échange se fera entre les familles respectives qui devront offrir l'hébergement, c'est-à-dire que les stagiaires de Mont-Tremblant logeront chez les familles des stagiaires de Châtel et vice-versa.

Pour être admissibles, les candidats doivent répondre à ces critères :

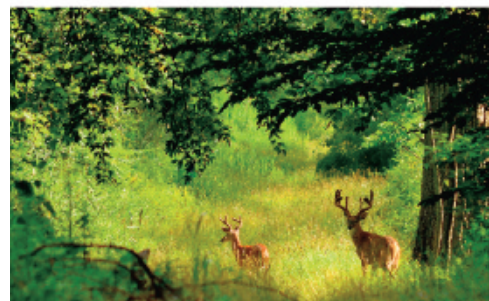
- Être résidents de Mont-Tremblant
- Être étudiants et âgés de 18 à 29 ans
- Être disponibles de 6 à 8 semaines, comprises entre la fin du mois de juin et la fin du mois d'août
- Faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le **19 février 2016** à l'adresse suivante :

Programme de stages à Châtel (France)
Service de la culture et des loisirs
Ville de Mont-Tremblant
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Pour tous renseignements, vous pouvez communiquer avec Chantal Blanchette, responsable culture et loisirs, au 819-425-8614, poste 6414.



Ton amour et ta nourriture me TUENT!



Laisse-moi retourner dans mon habitat naturel. La nature s'occupe bien de moi.

La Ville de Mont-Tremblant vous demande de cesser le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.

Ayez le bien-être des cerfs à cœur et laissez la nature s'occuper d'eux. Ce sont des animaux sauvages qui doivent le demeurer. La Ville de Mont-Tremblant demande donc à ses citoyens de cesser le nourrissage artificiel pour qu'ils retournent vivre dans leur habitat naturel, soit la forêt.



Date	Activité	Lieu
Décembre : l'étoile de Noël et cadeaux de Noël		
5 décembre 20 h	Offrir le ciel en cadeau de Noël et faire le bon choix	Pavillon Velan
12 décembre 20 h	L'étoile de Noël et l'astronomie	Pavillon Velan
Janvier : les objets du ciel profond		
9 janvier 10 h	Atelier de yoga	Salle multi-activité du Grand Saint-Bernard
9 janvier 20 h	Amas d'étoiles	Pavillon Velan
16 janvier 20 h	Nébuleuses et galaxie	Pavillon Velan
23 janvier 9 h	Atelier de thé	Centre de la nature Wheeler
23 janvier 20 h	Soirée familiale : on colore les étoiles selon leur âge	Pavillon Velan
30 janvier 20 h	L'image de l'espace la plus lointaine jamais capturée	Pavillon Velan
RENSEIGNEMENTS 819-425-3588 reservation@domainesaintbernard.org		

PLACE DE LA GARE



Centre d'exposition et atelier d'artistes
1886, chemin du Village
Renseignements : 819-429-5529

Entrée libre

HORAIRE

Mercredi au vendredi, de 12 h à 18 h
Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h

SALLE ALPHONSE-DESJARDINS

EXPOSITION

15 au 31 janvier

Impressions Mont-Tremblant : exposition collective des participants à l'atelier de création en photographie de Jacques Cloutier

HORAIRE

Mercredi, de 13 h à 17 h
Jeudi et vendredi, de 13 h à 21 h
Samedi, de 10 h à 15 h
Dimanche, de 12 h à 17 h

ÉVÉNEMENTS

EXPO-VENTE DE MÉTIERS D'ART

Vendredi 11 et samedi 12 décembre,
de 10 h à 17 h

Salle Alphonse-Desjardins - hôtel de ville
Pour des cadeaux qui sortent de l'ordinaire.

MARCHÉ DES FÊTES

Samedi 12 décembre, de 10 h à 17 h

Hôtel de ville
Une trentaine de producteurs vous proposent une grande variété de délices.



Parc national
du Mont-Tremblant

Accès **GRATUIT** au parc
national du Mont-Tremblant
pour les détenteurs de la carte
Citoyen / Citoyenne
Mont-Tremblant.
Détails au
ville demont-tremblant.qc.ca

PLATEAUX SPORTIFS

ARÉNA DE MONT-TREMBLANT

625, rue Cadieux • 819-425-8614, poste 2505
Veuillez noter que l'aréna sera fermé les 24, 25, 26
et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.

HORAIRE

Consultez le ville demont-tremblant.qc.ca, sous
Citoyens, pour obtenir l'horaire détaillé des
activités. Un horaire spécial est aussi mis en place
lors des journées pédagogiques.

COMPLEXE AQUATIQUE MONT-TREMBLANT

635, rue Cadieux • 819-425-8614, poste 5000
complexeaquatiquemont-tremblant.ca

HORAIRE DES FÊTES

19 décembre 2015 au 3 janvier 2016

Bain pour tous : tous les jours, de 10 h à 12 h et de
13 h à 17 h, à l'exception du 24 et 31 décembre où
le bain libre en après-midi se terminera à 15 h.

Nage libre : tous les jours, de 12 h à 13 h

Bain adulte : 21 au 23 décembre et 28 au
30 décembre, de 17 h à 19 h

Session hiver du 17 janvier au 27 mars 2016 :
consultez le complexeaquatiquemont-tremblant.ca
pour connaître les dates d'inscription aux activités.

GYMNASES - POLYVALENTE CURÉ-MERCURE

700, boulevard du Docteur-Gervais

Session du 5 janvier au 29 avril 2016

Note : les enfants de 10 ans et moins doivent être
accompagnés d'un adulte.

Différentes activités telles que le badminton, le
basketball et le volleyball vous sont proposées du
mardi au vendredi de 19 h à 21 h 30 et le samedi de
10 h à 14 h. Consultez l'horaire détaillé ainsi que la
liste des coûts au ville demont-tremblant.qc.ca sous
Citoyens.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Ouvert tous les jours de 10 h à 22 h selon la
température.



Emplacement	Services	Commodités	Surveillance
Parc Daniel-Lauzon 268, rue du Couvent	- Patinoire (hockey) - Aire de glace - Glissade	Salle chauffée, toilettes et éclairage	Lundi au vendredi, de 15 h à 22 h Samedi et dimanche, de 10 h à 22 h
Anneau de glace au lac Mercier	- Aire de glace	Salle chauffée, toilettes et éclairage	Aucune surveillance
Patinoire près de l'aréna de Mont-Tremblant	- Patinoire	Roulotte chauffée, toilettes à proximité (aréna) et éclairage	Lundi au vendredi, de 15 h à 22 h Samedi et dimanche, de 10 h à 22 h

Première SCÈNE MONT-TREMBLANT

Église du Village au 1829, chemin du Village



**Steve Provost et
les Tapeux d'pieds**
Au fil du temps
Samedi 19 décembre, 20 h



Rémi Bolduc Jazz Ensemble
Hommage à Dave Brubeck
Samedi 13 février, 20 h



Marie-Josée Lord
Femmes
Samedi 27 février, 20 h

Crédit photo : Julien Faugère / Atma classique



Florent Vollant
Puamuna
Samedi 12 mars, 20 h



Emmanuel Bilodeau
One Man Show
Vendredi 25 mars, 20 h



Soirée Francouvertes
Dylan Perron et Élixir de Gumbo
Première partie : The Great Novel
Vendredi 8 avril, 20 h



Constantinople
Jardins migrateurs
Vendredi 15 avril, 20 h

Crédit photo : Michael Slobodian



Les Trois Accords
Joie d'être gai
Vendredi 29 avril, 20 h

Crédit photo : Le Petit Russe

Les billets sont en vente au Service de la
culture et des loisirs (1145, rue de Saint-
Jovite) et à l'église les soirs de spectacles.

Suivez la Ville de
Mont-Tremblant sur



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au ville-demont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même du conseil.

TOWN COUNCIL MEETINGS

Residents are welcome and may take advantage of the two question periods. The first question period focuses on questions related to topics on the council's agenda for the meeting. The second question period is for questions on any subject. Please note that the meeting agenda is available at ville-demont-tremblant.qc.ca, at around 3 p.m. on the day that council meets.

Décembre / December

Dim Sun	Lun Mon	Mar Tue	Mer Wed	Jeu Thu	Ven Fri	Sam Sat
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

2016

Le calendrier 2016 des séances des conseils sera disponible à partir de la mi-décembre 2015.

Vous pourrez le consulter en ligne au ville-demont-tremblant.qc.ca, sous l'onglet Ville de Mont-Tremblant.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal et d'agglomération des années 2000 à 2015 au ville-demont-tremblant.qc.ca sous la rubrique Ville de Mont-Tremblant / Conseil municipal / Procès-verbaux.

LES SÉANCES DES CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION ONT LIEU LE MÊME SOIR À 19 H

HÔTEL DE VILLE / SALLE DU CONSEIL
CITY HALL – COUNCIL ROOM
7:00 P.M.
(1145, RUE DE SAINT-JOVITE)

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

DU LUNDI AU VENDREDI

8 H 30 À MIDI ET DE 13 H À 16 H 30

Afin de bien servir nos citoyens, la réception de l'hôtel de ville demeure ouverte entre midi et 13 h.

LE SAMEDI DE 9 H À MIDI

Le Service de la culture et des loisirs **EST OUVERT**

1145, rue de Saint-Jovite

Les samedis 5 et 12 décembre il sera exceptionnellement **FERMÉ** à l'occasion du Noël magique et du Marché des Fêtes.

CONGÉS FÉRIÉS PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux municipaux et les deux bibliothèques seront fermés du jeudi 24 décembre au vendredi 1^{er} janvier inclusivement.

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

SAMUEL-OUIMET

1145, rue de Saint-Jovite

819-425-8614, poste 2700

biblio.samuel-o@ville-demont-tremblant.qc.ca

DU COUVENT

1875, chemin du Village

819-425-8614, poste 2703

biblio.couvent@ville-demont-tremblant.qc.ca

12 h à 17 h	Dimanche	Fermé
Fermé	Lundi	Fermé
9 h à 17 h	Mardi	14 h à 17 h
13 h à 17 h	Mercredi	Fermé
9 h à 21 h	Jeudi	9 h 30 à 11 h 30
9 h à 21 h	Vendredi	12 h à 16 h
9 h à 15 h	Samedi	14 h à 17 h

SERVICE INTERNET GRATUIT DISPONIBLE AUX DEUX BIBLIOTHÈQUES

Une chute à livres est maintenant accessible à la bibliothèque du Couvent. Elle est située à l'entrée du guichet automatique.



Réseau sans fil pour ordinateurs portables disponible à l'hôtel de ville, à la bibliothèque Samuel-Ouimet, au parc au Fil-de-l'Eau, au parc de la Paix, à l'aréna, à la Place de la Gare et au Complexe aquatique.

Urgence	9-1-1
Centre antipoison	1 800 463-5060
Hôtel de ville	819-425-8614
Police (administration)	819-425-2723
Incendie (administration)	819-425-8614, poste 2800
Cour municipale	819-425-8614, poste 2316
Aréna de Mont-Tremblant	819-425-8614, poste 2505
Bibliothèque Samuel-Ouimet	819-425-8614, poste 2700

Bibliothèque du Couvent	819-425-8614, poste 2703
Bureaux touristiques	819-425-3300 Centre-ville
	819-425-2434 Le Village
Place de la Gare	819-429-5529
Chambre de commerce	819-425-8441
Chenils	819-425-2723 Centre-ville et Le Village
Complexe aquatique	819-425-8614, poste 5000
Domaine Saint-Bernard	819-425-3588